

# Les prix des Ehpad s'envolent et accablent les retraités pauvres

[Faïza Zerouala](#) 28 septembre 2025 à 11h50

À bout de nerfs, Michel Favereau a saisi sa carte électorale et l'a découpée en morceaux. Il les a ensuite insérés dans une enveloppe, accompagnés d'une lettre de protestation adressée au conseil départemental, qui gère les Ehpad publics et décide de leur coût d'hébergement.

Le retraité a voulu ainsi signifier son mécontentement face à l'augmentation sans préavis du prix de l'Ehpad public de Vendée où vit son épouse. De 1 830 euros en juin, il est passé à 2 085 euros en août. Une augmentation de près de 14 %.

Un geste qu'il reconnaît « *anecdotique* », mais suggéré par une colère froide : « *À chaque fois qu'on demande quelque chose à n'importe quel élu, il nous répond que ce n'est pas son domaine ou que ce n'est pas lui qui décide.* »

Pour cet ancien manipulateur radio, cette dernière hausse de tarif est celle de trop. L'intégralité de sa retraite sert à payer l'Ehpad. Il vit ensuite sur la retraite de son épouse, ancienne femme de service dans une école, soit 400 euros. Un montant très modeste pour une carrière

commencée tard, après avoir élevé quatre enfants.

© Photo Stéphane Audras / REA

Ce n'est pas de gaieté de cœur que Michel Favreau a placé en 2022 son épouse dans cet établissement public hospitalier. Il a tenté de s'occuper autant que possible à domicile de sa femme de 79 ans atteinte de la maladie d'Alzheimer. En tant qu'« *ancien hospitalier* », il a pu le faire « *six ou sept ans* ». La maladie et la dépendance progressant, il s'est résolu à l'installer dans une structure.

Michel Favreau a aussi repoussé le moment de placer son épouse par crainte de ne pouvoir assumer les factures. Aujourd'hui, il se restreint sur tout : « *J'arrivais jusqu'à maintenant à équilibrer mes dépenses, comme je n'ai pas de loyer à payer et que je vis de peu de chose. J'ai deux-trois économies, donc s'il y avait un manque, j'arrivais à*

*faire face, mais là elles fondent comme neige au soleil. Ça ne va pas durer longtemps. »*

L'augmentation décidée par le conseil départemental, dirigé par une majorité Les Républicains (LR), a été justifiée dans un courrier adressé au retraité le 2 septembre. La lettre annonce une augmentation de « 6,7 % » du tarif pour l'année 2025 : « Cette revalorisation vise à maintenir une qualité de prise en charge conforme aux attentes, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire fixé aux établissements publics médico-sociaux. »

## **Des établissements en déficit**

Isabelle Rivière, deuxième vice-présidente du conseil départemental de la Vendée et présidente de la commission « handicap, dépendance et maintien à domicile », précise à Mediapart que la tarification a évolué en juillet avec cette hausse de 6,7 %, à laquelle s'ajoute un rattrapage des tarifs les mois précédents, la hausse s'appliquant à l'année 2025, soit depuis janvier.

*« Ce n'est pas ce que perçoivent les familles mais l'augmentation réelle est de 6,7 % »,* insiste l'élue. Le prix de la journée a été fixée à 64 euros au lieu de 59 euros précédemment. *« C'est la moyenne au niveau national en 2023, précise-t-elle. En réalité, la Vendée avait une tarification qui était très en deçà de ce qui se pratiquait même au niveau national. »* En effet, en moyenne, le prix

d'une chambre en Ehpad à la journée [s'établissait](#) en 2023 à 63,50 euros, selon la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA).

Cette hausse ne sera de toute façon pas suffisante pour atteindre « *l'équilibre budgétaire* », indique encore Isabelle Rivière.

« *Nous, on prêche dans le désert* », juge pour sa part Pierre Roux. Le président l'Association des directeurs au service des personnes âgées (Adpa) alerte depuis des années sur le déficit structurel que ces établissements accusent. Il appelle donc de ses vœux une refonte du système de financement des Ehpad, aujourd'hui assumé par l'État et les départements qui gèrent les hausses de tarifs.

Un [rapport](#) du Sénat publié en 2024 pointe la situation financière dégradée des Ehpad depuis trois ans. La part de ceux qui sont déficitaires est passée de 27 à 66 %, allant même jusqu'à 84,4 % pour les établissements relevant de la fonction publique hospitalière. Des écarts significatifs de variation des prix d'un département à l'autre sont aussi relevés.

*Ils sont tranquilles, au conseil départemental, on ne va pas organiser de manifestations. Nous, on ne va pas aller sur les ronds-points.*

La presse régionale se fait elle aussi le relais des augmentations, comme [en Ardèche](#) ou dans [la Drôme](#), qui provoquent partout la colère des usagers et usagères. En début d'année, le conseil de surveillance de l'hôpital de Château-Thierry (Aisne) [est ainsi revenu](#) sur une augmentation du tarif de l'Ehpad d'Étampes-sur-Marne de 21 % décrétée par l'établissement, sans concertation. Devant la protestation des élu·es et des familles, cette hausse a été ramenée à 9 %.

*« C'est une vague qui va nous submerger, annonce encore Pierre Roux, de l'Adpa. Tout le monde subit les conséquences du défaut de financement et d'un modèle économique qui n'est plus du tout adapté à la population accueillie dans nos établissements. En l'absence de moyens supplémentaires, les pouvoirs publics renvoient dos à dos les résidents et leurs familles et les gestionnaires d'Ehpad. »* En clair, pour lui, les tarifs à la journée sont trop bas et peu compatibles avec les prestations proposées.

Pour l'homme, qui dirige plusieurs structures, il est impossible de concilier qualité de l'accueil et finances. *« Et donc, à choisir entre maltraiter les comptes ou maltraiter les personnes, les directeurs préfèrent maltraiter les comptes. »* Les départements peinent à injecter de l'argent dans l'aide sociale car ils sont exsangues sur le plan budgétaire. Et en bout de chaîne, les résident·es et leurs familles peinent à payer.

# Pour payer les factures, tout y passe

Pour Michel Favreau, ces augmentations sonnent comme des attaques envers des personnes peu capables de se défendre. « *Ils sont tranquilles, au conseil départemental, on ne va pas organiser de manifestations. Nous, on ne va pas aller sur les ronds-points. Mais à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire...* »

Car le retraité n'est pas le seul pénalisé par cette hausse. Plusieurs familles du même établissement sont tout aussi remontées. Pour s'acquitter des frais liés à l'Ehpad, Guillaume s'apprête à vider la maison de son enfance, sur le point d'être vendue.

Il y a deux ans, ses deux parents ont fait des chutes consécutives, les contraignant sa sœur et lui à les placer dans deux structures de cet Ehpad public hospitalier, à 500 mètres l'une de l'autre, en Vendée. Au départ, cela coûte un peu moins de 2 000 euros par personne. L'année dernière, une première augmentation de 300 euros a été effectuée.

La dernière augmentation gonfle la facture mensuelle de 250 euros pour l'un et l'autre. « *Sans véritablement d'explication ni de justification* », s'agace Guillaume. Tous les mois, il doit sortir, avec sa sœur, 4 600 euros pour abriter ses parents. Pour le moment, la fratrie puise dans les comptes parentaux, de toute façon insuffisants. Sa mère, par exemple, perçoit une retraite de 500 euros. Lui

doit entamer prochainement une formation, et sa sœur est assistante maternelle. Autant dire qu'ils n'ont pas les moyens de payer une telle somme.

Ces hausses continues ont contraint le père de Guillaume à vendre la maison familiale. Avant cela, la voiture y est passée. *« On a vidé le compte courant, on attaque le livret A et après c'est la maison. Ensuite, ce sera à ma sœur et moi de prendre le relais... Mais à ce compte-là, on n'y arrivera pas. »*

Il soupire : *« Mon père a travaillé toute sa vie. C'est notre héritage qui part ainsi en fumée, tout ce que nos parents ont construit pour nous. Il n'en restera plus rien à la fin. »*

## **De rares aides pour pouvoir faire face**

Cynthia\* a vécu plus de cinquante ans aux côtés de son époux. Lorsqu'il est devenu trop malade – il souffre de deux maladies dégénératives –, il a fallu se résoudre à l'installer dans un Ehpad, où il est pris en charge *« vingt-quatre heures sur vingt-quatre »*. Chaque mois, avant l'augmentation, cela lui coûtait 2 059 euros par mois.

Depuis la fin août, elle paye 2 314 euros. Son époux et elle ne sont pas propriétaires de leur logement. Les 2 500 euros de retraite de son mari et ses 300 euros sont quasiment engloutis par le coût de l'Ehpad. Une fois les dépenses fixes payées, il lui manque régulièrement 200 euros pour finir le mois correctement.

Comme les autres, Suzanne\* doit s'acquitter de 2 314 euros pour son mari, « *qui n'ouvre plus les yeux* », à l'Ehpad depuis quatre ans. L'octogénaire n'aime pas « *tellement parler d'argent* » mais raconte timidement qu'une fois le prélèvement passé, elle n'a plus rien. Elle prend sur ses réserves et ses enfants l'aident un peu, sans qu'ils soient tout à fait au courant de ses difficultés financières. Elle-même, ancienne couturière, touche une retraite modique, à peine 500 euros. Elle n'a pas toujours été déclarée et surtout, Suzanne appartient à cette génération qui a cessé de travailler pour élever ses enfants.

*On m'a dit d'aller à la mairie et de demander des bons alimentaires pour des légumes et de la viande gratuits. Entendre ça, c'était trop difficile.*

Cynthia

À force, Suzanne se demande même si elle ne ferait pas mieux de rapatrier son époux à domicile. Mais les contraintes logistiques sont immenses. « *Il faudrait que je fasse refaire ma salle d'eau, mais de toute façon les portes ne vont pas être assez larges pour laisser passer son gros fauteuil...* » Il faudrait aussi trouver une aide à domicile. Parfois, la retraitée va jusqu'à imaginer devoir se séparer de sa maison. Elle a déjà vendu « *un petit terrain* » récemment pour faire face à ces dépenses et essaye de taire ces pensées angoissantes.

Isabelle Rivière, du conseil départemental de la Vendée, insiste : « *les réalités de gestion* » contraignent le conseil départemental à prendre cette décision. Par ailleurs, elle dit comprendre les difficultés des familles et rappelle que le département, à travers l'aide sociale, peut accompagner les plus vulnérables. Encore faut-il ne pas dépasser les seuils vous rendant éligible à une aide.

Michel Favreau et certain·es de ses camarades d'infortune, comme Suzanne, ne le sont pas. Cynthia a dû se résoudre à aller voir une assistante sociale et s'est aussi tournée vers la caisse de retraite, où la réception a été fraîche, selon elle : « *La personne m'a dit d'aller à la mairie et de demander des bons alimentaires pour des légumes et de la viande gratuits. Entendre ça, c'était trop difficile.* »

Depuis ce nouveau coup dur financier, son moral vacille : « *Mon mari avait une retraite tout à fait correcte pour vivre normalement, on voyageait, on était heureux. Mais là, c'est fini, même moi je n'ai plus de vie. C'est une injustice et je trouve surtout que le gouvernement ne s'occupe pas assez de ces personnes âgées qui sont mises en Ehpad. Elles ont travaillé toute leur vie et se retrouvent dans cette situation. Je regrette la fin de notre vie.* »

À plus long terme, Pierre Roux, le président de l'Adpa, n'est pas optimiste quant à la possibilité de remédier à la situation. « *Ce n'est pas qu'un problème budgétaire, il ne*

*faut pas se tromper* », dit-il. Malgré l'adoption d'une loi « grand âge » en 2024, pour « *bien vieillir en autonomie* », tout est à repenser d'après lui : « *C'est un choix de société.* »